

SALLES-LA-SOURCE

Ranimons la cascade accuse...

L'association Ranimons la cascade, dans le grief qui l'oppose à l'exploitant de la centrale hydroélectrique de Salles-la-Source, en veut à l'Etat. Ses représentants s'émouvent du fait qu'une pièce « centrale » du dossier ait été « obstinément dissimulée pendant six longues années ».

Il s'agit d'une convention, signée entre la préfecture de l'Aveyron et la société hydroélectrique, le 4 août 2006, à la demande du ministère de l'Industrie. Pour les associatifs, « cette convention modifie de façon substantielle certains aspects financiers et techniques du décret de 1980 régissant les rapports entre l'Etat et la société ».

Ces aspects sont en train d'être étudiés par l'association, mais il apparaît déjà que, par souci de transparence, ce document aurait dû être communiqué à l'association. De plus, lorsque cette convention a été signée, l'entreprise était en redressement judiciaire, ce qui complexifie encore quelque peu la donne. Quoi qu'il en soit, voilà un nouvel élément qui va donner encore un peu plus de grain à moudre à l'association.